



<http://sauvonslegrandecran.free.fr>

sauvonslegrandecran@hotmail.fr

1, rue Godefroy - 75013 PARIS

Contact : 06 65 40 32 94

Monsieur Jean-François de CANCHY
Direction Régionale des Affaires Culturelles
d'Ile-de-France
98, rue de Charonne
75011 PARIS

Paris, le 20 Février 2006

Objet : Salle Gaumont Grand Ecran Italie

Monsieur le Directeur,

Nous avons le plaisir de vous remettre ci-joint copie des dossiers adressés à la CDEC, qui statuait le 7 février dernier sur les autorisations à donner aux enseignes « Habitat » et « H&M » de s'implanter en lieu et place du Grand Ecran Italie.

En effet, nous avons appris entre-temps que la DRAC devait être consultée pour tout changement d'affectation de salle - ce qui dans les faits était rarement appliqué.

Après nous avoir entendus ce jour-là, la commission a finalement accédé à notre demande de surseoir à toute décision condamnant définitivement le Grand Ecran, en s'accordant un délai supplémentaire pour examiner le projet d'un repreneur potentiel, exploitant indépendant, qui considère la salle parfaitement viable.

A l'issue de cette réunion particulièrement longue, l'une des deux enseignes (le suédois H&M) s'est finalement désistée. Et depuis, un autre investisseur nous a fait part du souhait d'un de ses clients, exploitant de cinéma en province, de faire à son tour une offre de reprise.

L'intérêt suscité par le Grand Ecran nous conforte dans cette première victoire, et la certitude que cette salle unique en son genre pourrait conserver sa vocation culturelle si elle bénéficiait d'une gestion conforme à ses potentialités.

En attendant, depuis sa fermeture le 2 janvier dernier - décidée en violation du cahier des charges passé entre EuroPalaces et la Ville de Paris, et après un pic d'affluence au dernier trimestre 2005 - tout notre quartier se trouve privé de son premier pôle d'attraction économique et culturel depuis bientôt deux mois.

Aussi nous aimerions savoir si la DRAC avait été consultée, et connaître les éventuelles possibilités de soutenir la reprise d'activité de cet équipement d'exception, susceptible d'accueillir aussi bien du spectacle vivant que toute autre forme de manifestations.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous pourrez porter à ce dossier, et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Marie-Brigitte Andrei, présidente du collectif
"SAUVONS LE GRAND ECRAN"

p.j. :

- Dossier présenté par le collectif SAUVONS LE GRAND ECRAN à la CDEC du 7 Février 2006 ;
- Dossier de reprise du Grand Ecran présenté par M. Klisaric ;
- Article « Le Parisien » du 8/2/06.